



*Des balades  
pour les seniors*



## L'été des 4 V

La période estivale vient de débiter et les semaines qui viennent seront placées sous le signe de la lettre V. V comme vacances, virus, vigilance et vaccin.

Ces vacances ont commencé avec la levée de nombreuses restrictions liées aux contraintes sanitaires. Libérés des masques dans la rue (sauf sur les marchés et lors de rassemblements spécifiques), nous respirons, au propre comme au figuré. La Ville du Tréport a mis en place de nombreuses animations pour égayer les semaines qui viennent. Les associations, même si elles ont été durement éprouvées depuis l'année dernière, commencent également à reprendre leurs activités.

Dans les écoles, les derniers jours de classe ont été marqués par de nombreuses activités proposées aux enfants et, actuellement, nos agents et plusieurs entreprises sont à pied d'œuvre pour réaliser d'importants travaux dans les bâtiments scolaires. À la rentrée, ce sont d'autres chantiers qui s'ouvriront. Nous y reviendrons dans la prochaine édition de ce journal.

L'été est donc bel et bien là. D'ordinaire synonyme d'insouciance, il ne saurait être question cette année de ne pas faire preuve d'une grande vigilance. Le virus rôde toujours. Certaines régions sont encore très touchées et le moindre relâche-

ment pourrait nous entraîner sur une pente que nous voulons tous éviter : celle qui mènerait à une quatrième vague et aux restrictions qui y seraient associées. Nous devons tous réaliser cet effort pour éviter de voir, une fois de plus, des commerces fermés et nos libertés limitées.

Pour cela, le respect des gestes barrière reste de mise, mais il doit aussi s'accompagner d'une campagne massive de vaccination. Il est désormais facile de trouver un rendez-vous, que ce soit chez son médecin, le pharmacien ou au centre de vaccination installé près de l'hôpital de Eu. Là encore, il s'agit de se protéger, mais aussi de faire preuve d'un geste citoyen. En se vaccinant, on peut toujours véhiculer le virus, mais on le transmet beaucoup moins. Pensons à nos proches, prenons soin de nous tous.



Laurent Jacques,  
Maire du Tréport

## Permanences des élus

Laurent JACQUES,  
Maire, sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,  
(finances, sports, infrastructures sportives) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,  
(urbanisme, travaux et bâtiments communaux, cimetières) sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON  
(éducation, temps libre, jeunes et familles) sur rendez-vous.

Jean-Jacques LOUVEL,  
(tourisme, commerce, marché, camping) sur rendez-vous.

Christine LAVACRY  
(culture, fêtes et cérémonies) sur rendez-vous.

Philippe POUSSIER,  
(environnement, cadre de vie) sur rendez-vous.

Rachid CHELBI,  
(logement, affaires sociales, RSA, famille) sur rendez-vous.

Mélanie DELGOVE  
(voirie, stationnement, circulation) sur rendez-vous.

---

---

## Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray  
Directeur de publication : Laurent Jacques Hôtel de Ville 76470 Le Tréport  
Impression : Imprimerie IC4 Dieppe  
Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 35 50 98 00  
Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand CS 70001 76470 Le Tréport  
mairie@ville-le-treport.fr - <http://www.ville-le-treport.fr>



# Infos pratiques

## Les services de la mairie

### Accueil de la mairie :

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

**Aide sociale** (C.C.A.S, aides à domicile, suivi du RSA). Ce service est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

### Services à la population :

État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire : 02 35 50 55 21

**Élections, cabines de plage** : 02 35 50 59 42

**Police municipale** : 02 35 50 55 34

**Service culturel** : 02 35 50 55 31

**Location des salles** : 02 35 50 55 21

**Urbanisme** : du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h. Ce service se trouve au centre technique municipal : 02 35 50 55 23

**Services techniques** : accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h :

02 35 50 55 25

**École de musique** :

02 35 50 69 16

**Médiathèque** : 02 35 86 84 88

**Centre Calamel** : 02 35 86 45 24

**Centre Maternel** : 02 35 50 73 71

**Petit Navire** : 02 35 86 55 93

**Camping municipal Les Boucaniers** : 02 35 86 35 47

### Médiathèque

Les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants :

Mardi : 14h30-17h30

Mercredi : 10h30-17h30

Vendredi : 10h30-12h et 14h30-19h00

Samedi : 10h30-17h30

Tél : 02 35 86 84 88.

### État civil

#### **Naissances**

Lais LOUVET

Nino THOMAS

Constance LAURENT

Félix VAVA

Perle BOCQUET

Lana COINT

Rose LABOULAIS

Chelsea ASSAOU

Sofia CANU

Staylla DECOUFLED

Angela COYETTE

*La liste des nouveaux nés est publiée en fonction des renseignements communiqués par les mairies des lieux de naissance.*

#### **Décès**

Roger LACORNE

Guy CHOQUART

Gvozdenija NIKOLIC

Noël GALIEN

Antoinette THIEBAUT née LANGLOIS

Jeannine MASSON née TRIBOULT

Marc HÉDIN

Yvette BOURDEL née DIEPPOIS

Patrice CHEVALLIER

Anita SERRY née LANGUERRE.

Pierre ADAIRE

#### **Mariages**

Annie HANITRIMIAINA

et Loïc BLANCHARD

### Numéros utiles

Maison de retraite :  
02 35 86 27 89

La Poste :  
02 35 50 53 90

Gendarmerie :  
02 35 86 14 66

Sapeurs-pompiers : 18

Finances Publiques  
de Eu :  
02 27 28 02 25

Office du tourisme :  
02 35 86 05 69

CPAM :  
rue Paul Bignon  
76260 Eu  
36 46

CAF :  
25 avenue  
des Canadiens  
0 810 25 76 80

Société des Eaux  
de Picardie :  
02 35 50 57 50

Énédis dépannage :  
09 726 750 76

GrDF dépannage :  
0 810 433 076

Assainissement 24h/24 :  
02 35 17 60 30

Sous-préfecture :  
rue du 8 mai  
76200 Dieppe  
02 35 06 30 00

École maternelle  
Nestor Bréart :  
02 35 86 11 43

École maternelle  
Pierre Brossolette :  
02 35 86 19 46

École élémentaire  
Ledré Delmet Moreau :  
02 35 86 27 66

Collège Rachel Salmona :  
02 35 50 56 10

Lycée Le Hurle Vent :  
02 35 86 80 77

Espace l'Ancre :  
02 27 28 06 50

### Déchetteries

Les déchetteries de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (Le Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent les déchets verts, les encombrants, les cartons, les gravats, les ferrailles, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets ménagers spéciaux (peintures...).  
Pour tout renseignement, merci de

contacter la CCVS au 02 27 28 20 87.

La déchetterie du Tréport est ouverte toute l'année selon le planning suivant :

Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, ainsi que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.



### Hommage aux marins disparus

La fête de la mer est programmée pour 2022, mais la paroisse consacre chaque année une messe à la mémoire des marins disparus en mer.

Elle aura lieu cette année le **samedi 31 juillet à 18 h 30** en l'église saint-Jacques.

### Sur la plage

La baignade fait l'objet d'une surveillance par les sauveteurs depuis le 3 juillet et jusqu'au 29 août inclus, de 10 h à 19 h. Veillez à respecter les zones de baignade et la couleur du drapeau hissé chaque jour. Les codes couleurs sont affichés sur le poste de secours.

Et entre deux baignades, vous pouvez profiter de la cabane Lire à la plage, installée durant la période estivale par le Département.

### Macarons de stationnement

Les Tréportais peuvent faire l'acquisition d'un badge de stationnement en mairie au tarif de 20 euros pour l'année.

Selon le lieu de résidence, des couleurs différentes sont apposées sur ces macarons et elles donnent droit au stationnement dans différents quartiers.

Macaron vert : toutes zones, sauf dans le quartier des Cordiers.

Macaron bleu : stationnement dans le quartier des Cordiers, esplanade Aragon et parkings fermés Aragon et funiculaire.

Macaron rouge : toutes zones sauf dans le quartier des Cordiers.

Macaron orange : toutes zones sauf Poissonnerie, Batterie et Cordiers.

Macaron marron : places de la Poissonnerie et de la Batterie, quai Carnot.

### Nouveaux habitants

Vous êtes arrivé récemment au Tréport pour vous y installer ? Faites-vous connaître auprès des services de la mairie par mail à [mairie@ville-le-treport.fr](mailto:mairie@ville-le-treport.fr) en indiquant votre nom, vos coordonnées et la composition de votre foyer ou en appelant le 02 35 50 55 20 .

Une petite cérémonie d'accueil des nouveaux habitants sera organisée à l'automne et vous pourrez ainsi y être convié.

## Décès de M<sup>me</sup> Debray

C'est avec tristesse que de nombreux Tréportais ont appris le décès de M<sup>me</sup> Danielle Debray à l'âge de 74 ans.

M<sup>me</sup> Debray avait été directrice de l'école maternelle Nestor Bréart. Très appréciée des enfants, elle l'était tout autant des parents et de ses collègues. Elle accomplissait son travail avec cœur et les Tréportais lui en sont reconnaissants.

À son époux, Michel qui fut directeur de l'école Ledré-Delmet-Moreau, à ses enfants et petits-enfants, nous présentons nos sincères condoléances.



## Expositions

L'atelier du Chat Marin, rue du Commerce, propose une nouvelle exposition intitulée «Des chats et des hommes». En compagnie de quelques amis artistes, Fontaine de la Mare s'est inspiré du tableau de la peintre italienne de la Renaissance Lavinia Fontana pour cette présentation riche.

Elle est à découvrir jusqu'au 5 septembre du vendredi au dimanche de 15 h à 18 h et sur rendez-vous au 06 72 85 79 72.

La galerie Camousculpture, rue du Commerce, adapte ses horaires tout au long des mois de juillet et août. Carmen Bilon vous y reçoit le mardi de 10 h à 18 h, le jeudi de 14 h à 20 h et du vendredi au dimanche de 14 h à 18 h 30

### Bourse Militaria

L'association Le Mur de la Manche organise la 9<sup>e</sup> édition de sa bourse Militaria le dimanche 25 juillet à la salle Reggiani.

## Plan canicule : Faites-vous connaître

C.C.A.S. LE TREPORT

PLAN DEPARTEMENTAL CANICULE –

PLAN VERMEIL ET RECENSEMENT DES PERSONNES VULNERABLES

Les personnes :

- adultes handicapées
- âgées de + de 65 ans
- qui vivent seules ou isolées familialement
- qui présentent des difficultés à se déplacer à l'intérieur ou à l'extérieur
- qui relèvent de l'intervention d'un service de soins à domicile
- qui résident dans un logement inadapté



sont invitées à se faire connaître auprès du C.C.A.S. – Mairie DU TRÉPORT (02.35.50.55.22) afin de faciliter la mise en place des services de secours en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

# Des activités pour les écoliers

*Alors que les activités en dehors de l'école étaient impossibles durant une grande partie de l'année scolaire, les enseignants ont profité des dernières semaines pour proposer aux élèves de nombreuses sorties.*

Dès que cela a été rendu possible, les élèves de l'école primaire ont repris leurs sessions de cours à l'école de voile sensation Large. Ils ont ainsi pu s'initier à la pratique de la voile en compagnie de David Le Carrou, directeur de la structure. Sans cette opportunité dans le cadre scolaire, les enfants ne franchiraient pas forcément les portes de cette association. Ils savent désormais qu'ils y sont très bien accueillis.

Profitant d'une belle journée du début du mois de juin, les élèves de CE1 ont pu découvrir le marais de Sainte-Croix. Même si beaucoup d'entre eux avaient déjà eu l'occasion de s'y rendre, ils ont cette fois bénéficié d'un avantage : les commentaires d'un spécialiste en la personne de François Boinet. Responsable des espaces verts aux services techniques de la Ville, il a toujours à cœur de partager avec les plus jeunes sa passion pour la nature et, particulièrement, pour ce lieu.

Les plus grands ont quant à eux consacré une journée à la visite du Musée de la Somme 1916 à Albert, au parcours du circuit du souvenir avec la découverte de la Grande Mine de la Boisselle, du mémorial franco-britannique de Thiepval et du parc terre-neuvien de Beaumont-



*François Boinet, responsable du service espaces verts de la Ville, a commenté une visite du marais de Sainte-Croix pour les CE1.*

Hamel.

Malheureusement, enseignants et écoliers ont dû renoncer à quelques projets en raison des restrictions sanitaires. Ainsi, même si les répétitions ont eu lieu, le concert de la grande chorale

n'a pas pu se dérouler comme de coutume devant les familles et la kermesse de l'école Brossolette n'a pu être maintenue comme de coutume à quelques jours de la fin des cours.

## Des récompenses pour les futurs collégiens

Chaque année, la Ville du Tréport offre un cadeau aux élèves des classes de CM2 de l'école Ledré-Delmet-Moreau pour célébrer leur prochaine entrée au collège. Il s'agit d'un outil numérique qui leur donne accès à de nombreux ouvrages. «*Si vous rencontrez la moindre difficulté pour vous connecter, n'hésitez pas à vous rendre à la médiathèque où l'on vous aidera. D'ailleurs, je vous encourage à continuer à fréquenter la médiathèque. C'est un lieu d'apprentissage où l'on peut aussi se divertir*», indiquait Laurent Jacques.

Son propos était relayé par Stéphane Cavelier, directeur de l'école qui remettait à chaque élève de la part de l'Éducation Nationale, un intemporel recueil de fables de La Fontaine.



# *En sécurité sur la route*

*L'intervention de la Police Municipale à l'école a permis aux élèves de CE2 de passer leur permis piéton et à ceux de CM2 d'être plus en sécurité au guidon de leurs vélos.*

Durant deux jours, la police municipale est intervenue auprès des élèves de CE2 et de CM2 de l'école Ledré-Delmet-Moreau. Il s'agissait de transmettre aux enfants les règles de bonne pratique lorsque l'on se trouve sur la voie publique. Les plus jeunes ont ainsi pu passer le «permis piéton» et les plus grands le «permis vélo».

Dans un premier temps, les enfants ont écouté les informations délivrées par Laurent Dolique, puis ont répondu à un questionnaire. Ensuite, ils ont profité de la piste routière fraîchement tracée par la Ville dans la cour de l'école pour mettre cet enseignement en pratique.



*Un diplôme est venu récompenser l'attention des écoliers.*



*Une piste routière a été peinte dans la cour de l'école.*

Si, pour certains, regarder à droite et à gauche avant de s'engager sur la chaussée va de soi, pour d'autres, le réflexe n'est pas toujours acquis. En pratiquant, dans une ambiance ludique, avec ses copains de classe, l'information est plus facilement intégrée.

Avec cette formation, les enfants ont aussi pu prendre conscience que, étant plus petits que les adultes, ils sont aussi moins visibles de ces derniers, ce qui peut les rendre plus vulnérables. Désormais, les jeunes Tréportais se trouvent plus en sécurité lors de leurs déplacements.

## *Les écoliers à la fête du sport*



*L'après-midi, durant trois vendredis, les CP, CE1 et CE2 se sont initiés aux activités sportives avec les bénévoles de l'AST Football, du COB Athlétisme, du HBC Eu et de l'AST Full-contact.*

# Des travaux dans les écoles

*À la rentrée, tous les élèves de grande section de maternelle iront à l'école rue Suzanne. Des travaux sont entrepris pour les accueillir.*

À la rentrée de septembre, les écoliers de maternelle bénéficieront d'une nouvelle organisation. Tous les élèves de grande section se rendront à l'école Ledré-Delmet-Moreau rue Suzanne, qui n'accueillait jusqu'alors que les élèves du CP au CM2. Quant aux élèves de la classe de deux ans jusqu'à la moyenne section incluse, ils seront scolarisés à la maternelle Nestor Bréart.

Cette décision a été prise par la Ville à l'annonce de la fermeture d'une classe maternelle à l'école Brossolette. Les chiffres de fréquentation étaient en nette baisse et toute lutte contre le projet de fermeture aurait été infondée. Seules deux classes de maternelle auraient subsisté à la maternelle Brossolette, ce qui aurait conduit à mélanger dans une même classe des enfants d'âges différents.

Regrouper les écoliers sur un seul site semblait donc bien plus judicieux et cela facilitera également le travail de l'équipe pédagogique.

## Des lieux réservés aux maternelles

Pour recevoir ces «grands» de maternelle, l'école LDM fait l'objet de travaux



*C'est à l'entrée de l'ancien gymnase de l'école LDM que seront aménagés les sanitaires réservés aux élèves de grande section de maternelle.*

tout au long de l'été. Le rez-de-chaussée de l'aile gauche de l'école sera consacré à ces enfants. Trois salles font l'objet d'un réaménagement. Deux d'entre elles serviront de classes et la troisième de lieu de stockage. Des sanitaires adaptés à ce jeune public vont être créés juste à côté, en réduisant un peu la superficie de l'espace qui fait actuellement office de gymnase. Ce dernier va également être rénové et

accueillera un espace de jeux dédié aux élèves de maternelle. Tous ces lieux seront accessibles sans sortir, ce qui permettra aux enfants de rester à l'abri les jours de pluie. Des jeux seront également installés dans la cour.

Le montant total de ces travaux se monte à 104 000 euros HT.

## Rénovation à Brossolette

Les locaux de l'école Brossolette continueront à accueillir le restaurant scolaire pour tous les enfants de LDM. Ceux de la maternelle Bréart continueront à déjeuner au lycée voisin.

Les anciennes salles de classe de l'école Brossolette ne vont pas rester vides. Dès la rentrée de septembre, elles accueilleront les activités péri-scolaires du soir ainsi que les accueils de loisirs durant les vacances scolaires.

Des travaux y sont prévus cet été ainsi que dans le courant de l'année prochaine. Il s'agira d'entretenir et de rénover la toiture et de réaliser des travaux de plomberie, de maçonnerie et de menuiserie. Le coût total de ce chantier s'élèvera à 185 000 euros HT.



*Le déménagement s'achève.*

## Urbanisme

# Il faut déclarer ses travaux

*Tous les travaux entrepris sur une habitation, dès lors qu'ils touchent l'extérieur et même s'ils ne sont pas visibles de la rue, doivent faire l'objet d'une déclaration en mairie.*

Souvent par méconnaissance, parfois par négligence, de nombreux Tréportais réalisent des travaux sans en aviser les services de la mairie. «*Tout ce qui touche à l'extérieur d'une habitation, même si ce n'est pas visible de la rue, doit faire l'objet, a minima, d'une déclaration de travaux*», indique Philippe Vermeersch, adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, qui poursuit : «*ce n'est pas une lubie tréportaise. C'est la loi sur l'ensemble du territoire national*».

Ce qui peut varier, au sein même de la commune, c'est le lieu précis où se trouve l'habitation concernée. Placée dans le secteur «architecte des bâtiments de France», un périmètre déterminé par la présence de l'église Saint-Jacques, elle fait l'objet de contraintes plus importantes et les modifications souhaitées doivent être approuvées par l'architecte. En dehors de ce périmètre, les travaux ne sont soumis qu'à leur conformité au PLU, le Plan Local d'Urbanisme.

## Déclaration ou permis

Que l'on veuille repeindre sa façade, remplacer ses volets battants par des volets roulants, changer ses huisseries, ajouter une fenêtre de toit, installer des panneaux solaires, arracher une haie au profit



Philippe Vermeersch et Tiphany Évrard vous reçoivent au service urbanisme.

de claustras, modifier une clôture ou faire tomber une cheminée, il convient de remplir une déclaration de travaux. «*Pour les agrandissements, la loi a changé. Par le passé, toute extension de plus de 20 m<sup>2</sup> était soumise à un permis de construire. Désormais, si l'extension est accolée à la maison, une simple déclaration de travaux suffit jusqu'à 40 m<sup>2</sup>. En revanche, lorsque la construction est détachée de la maison, la limite des 20 m<sup>2</sup> reste valable. La seule*

*exception concerne les petits abris de jardin dont l'emprise au sol ne dépasse pas 5 m<sup>2</sup>*», indique Tiphany Évrard, employée du service urbanisme de la Ville.

Si les travaux nécessitent la pose d'un échafaudage sur la voie publique, il suffit de le signaler auprès de ce même service. Un arrêté permettant l'occupation temporaire du domaine public est alors pris, ce qui évite bien des soucis en cas d'accident.

«*De toutes façons, si un propriétaire a le moindre doute, il est invité à venir vers nous. Nous pouvons le renseigner et, parfois lui éviter des démarches inutiles ainsi que des difficultés ultérieures. Lorsque l'on se rend compte qu'un projet sera refusé par l'architecte des bâtiments de France, nous pouvons lui faire des suggestions qui lui permettront de modifier le dossier pour avoir un accord sans perdre de temps. Déclarer ses travaux et attendre la validation de son dossier évite aussi de mauvaises surprises, par exemple lorsqu'un voisin vient ensuite se plaindre de la réalisation des travaux*», précise M. Vermeersch.

Le service urbanisme est joignable par mail : [urbanisme@ville-le-treport.fr](mailto:urbanisme@ville-le-treport.fr) ou aux services techniques municipaux au 02 35 50 55 25.

Site classé ou inscrit - Normandie

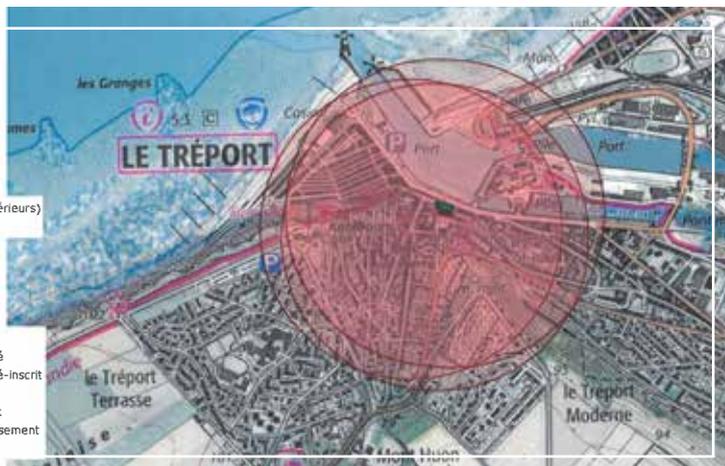
Classé  
Inscrit  
En date du : 2019-10-04  
Propriétaire : DREAL de Normandie

Protection au titre des abords de monuments historiques (AC1) - Seine-Maritime - 76

Périmètres MH (intérieurs)  
Périmètres MH  
En date du : 2020-09-30  
Propriétaire : DRAC Normandie

Immeubles classés ou inscrits - Seine-Maritime - 76

Classé  
Partiellement classé  
Partiellement classé-inscrit  
Inscrit  
Partiellement inscrit  
En instance de classement  
Par défaut  
En date du : 2020-07-20



**Même éloignée de l'église Saint-Jacques, l'habitation peut être concernée par la zone entrant dans la compétence de l'architecte des bâtiments de France.**

# *L'hommage des collégiens aux aviateurs disparus*

*Durant deux années scolaires, 14 collégiens et quelques uns de leurs professeurs ont consacré une partie de leur temps à rendre hommage à 123 aviateurs disparus durant la seconde guerre mondiale.*



*Les 14 collégiens lors de la scène finale de leur film.*



*La stèle installée avec minutie.*

Les corps de 123 aviateurs des FAFL (Forces Aériennes Françaises Libres) qui ont péri entre 1940 et la fin de la seconde guerre mondiale n'ont jamais été retrouvés. Beaucoup ont vécu leurs derniers instants au dessus de la Manche. L'Association pour la Mémoire des FAFL a décidé de leur rendre hommage en édifiant une stèle en bord de mer.

Sollicitée pour l'accueillir, la Ville du Tréport a répondu favorablement. Elle s'est impliquée dans ce projet par le biais de Jean Venel, conseiller municipal délégué, qui a porté le dossier. Depuis le début du mois de juin, une imposante stèle, porteuse du nom de ces 123 aviateurs, la plu-

part alors âgés d'une vingtaine d'années, trône sur la route touristique, en bordure de la promenade Bruno Garraud.

Parallèlement à cette édification, les 14 élèves d'une classe de 3<sup>e</sup> du collège Rachel Salmona suivant l'option Histoire, se sont intéressés au sujet. Force est de constater qu'ils n'ont pas fait les choses à moitié. Sous l'impulsion de M<sup>me</sup> Fléchelle, professeure d'histoire, et de quelques uns de ses collègues, ils ont réalisé un travail remarquable de recherche, de vérifications, de déplacements et de tournage vidéo pour aboutir à la présentation d'un film de 80 minutes. Les parents de ces jeunes ont pu découvrir le film et ont sans doute été

impressionnés par l'ampleur et la qualité du travail accompli. Pour des questions de droits de Sacem, ce film n'est malheureusement pas encore disponible pour le grand public. Espérons que ce sera un jour le cas, car ce film mérite d'être largement diffusé.

L'inauguration officielle de la stèle a été reportée à l'année prochaine, en raison des impératifs liés à la pandémie. Toutefois, la projection du film et la présentation de cette stèle ont été réalisés en juin dernier pour permettre aux 14 collégiens de s'y associer avant leur entrée au lycée en septembre.



*M<sup>me</sup> Fléchelle a été distinguée pour son implication dans ce projet.*



*La stèle sera inaugurée en 2022.*

# Une nouvelle recrue à la police municipale

*Les Tréportais peuvent désormais croiser en ville un nouvel équipier au sein de la police municipale. Il s'agit d'un berger malinois particulièrement sociable, mais qui sait aussi se montrer très dissuasif quand cela est nécessaire.*



*Ranger a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> juillet*

Le 1<sup>er</sup> juillet, les six agents de la police municipale du Tréport ont accueilli un nouveau collègue en la personne de Ranger. Ce jeune malinois n'est autre que le chien de Laurent Dolique, policier municipal dans la commune depuis 2006.

«Employé par une société de gardiennage par le passé, je travaillais avec mon chien. C'est quelque chose que j'apprécie. J'ai donc présenté mon projet au Maire, qui l'a accepté», explique Laurent Dolique. Pour lui, pas question d'avoir un chien qui part au chenil le soir et qui pourrait faire équipe avec un autre agent lorsqu'il n'est pas là. «C'est le chien de la famille. Nous l'avons adopté en mai 2020. À l'époque, j'avais ce projet en tête. Aussi, j'ai choisi un chien de travail dont la lignée est connue pour ses aptitudes. Sa mère travaille à la surveillance du tunnel sous la Manche. Son père est dans l'armée belge. Ce sont des chiens qui ont des aptitudes précises dans leurs gênes. Durant les deux premiers mois de vie de cette portée, l'éleveuse a observé tous les chiens et m'a proposé celui-ci en fonction de mon projet. C'est comme ça que Ranger est arrivé dans la famille», se souvient le policier municipal.

À ce jour, aucune obligation de formation n'est faite aux policiers municipaux ni à leur chien pour patrouiller ensemble.

Mais dans le cas présent, il n'était pas question ni pour l'agent ni pour le Maire de mettre ce binôme sur la voie publique sans une solide formation. Durant quatre semaines intenses Laurent Dolique et Ranger ont été formés à Acquigny, dans l'Eure par un professionnel qui assure la formation des chiens du Raid et du GIGN. Ils ont affronté ensemble tous les types de situations auxquelles les policiers municipaux peuvent être confrontés. Un mauvais coup n'est jamais à exclure, mais l'entraînement déjà suivi et les sessions qui restent encore à venir doivent permettre de les éviter.

## Une présence dissuasive

«Pour l'obéissance, il avait déjà de bonnes bases. Nous avons appris ensemble les techniques d'intervention, les frappes muselées et le mordant. Pour le mordant, j'espère que nous n'aurons jamais à en arriver là en intervention, mais cette éventualité et nous devons donc être préparés», assure Laurent Dolique. Quant à la frappe muselée, elle n'est utilisée que pour mettre un individu à distance, mais elle peut s'avérer

redoutable. Ce chien puissant n'a pas son pareil pour projeter au sol une personne qui se montre agressive.

La présence de Ranger se veut avant tout dissuasive. «Lorsque des agents de la police municipale m'ont demandé à être armés, j'ai refusé. Pour le moment, ce n'est pas une option. Avec un chien, c'est très différent. Il est bien visible et sa seule présence doit amener tout individu à adopter un comportement convenable», assure le Maire qui s'est longuement renseigné avant de donner son feu vert à cette initiative.

L'arrivée de Ranger au sein de l'équipe a fait l'objet d'une convention entre son maître et la Ville. Ranger est rémunéré sous la forme de croquettes et bénéficie de longs temps de repos. «Selon ce qui lui est demandé, le chien peut vite fatiguer. C'est le cas notamment lorsqu'il doit suivre une piste», explique Laurent Dolique. Le policier patrouille désormais avec son chien et ses autres collègues. Ces derniers ont également dû faire preuve d'une certaine adaptation. «Il faut prendre quelques réflexes, notamment sur la façon de se placer par rapport au chien. Dans une situation tendue, il ne faut pas le perturber de son objectif», assure Laurent Dolique, ravi que les autres policiers municipaux aient fait bon accueil à ce nouvel équipier.

# *Les seniors en balade*

*La Ville a proposé aux personnes de 65 ans et plus de partir en balade deux fois par semaines. L'initiative a été couronnée de succès.*

La pandémie a eu bien des conséquences néfastes, notamment chez les personnes âgées. Certaines, privées des activités associatives, ont fait face à l'isolement durant de nombreux mois.

Pour les encourager à sortir et à bénéficier d'un peu d'activité physique, la Ville a mis en place l'opération «Seniors en balade». Le concept est simple : les personnes de 65 ans et plus étaient invitées à se retrouver à un point de rendez-vous



*Au départ de la toute première balade.*

pour aller visiter un quartier du Tréport ou des environs. Pour celles dépourvues de moyen de locomotion, un agent municipal assurait le transport en mini-bus.

Cette initiative a été couronnée de succès. Dès la première sortie, une trentaine de tréportais a pu découvrir le marais de Sainte-Croix. Bien qu'habitant à proximi-

té, certains n'y étaient jamais venus. Cette sortie a aussi été l'occasion pour beaucoup de renouer des contacts avec des personnes perdues de vue, de discuter, de prévoir de se revoir dans un autre cadre. Chacune de ces sorties organisées deux fois par semaine s'est achevée autour d'un rafraîchissement très apprécié.



*La dernière sortie a été réalisée au Bois de Cise, sur une journée le 1<sup>er</sup> juillet, avec un pique-nique offert par la Ville.*



*M<sup>me</sup> Marie, 90 ans, la doyenne de cette animation.*

# Ici commence la mer

*Sensibiliser Tréportais et touristes et apporter une solution concrète, tels sont les objectifs d'une nouvelle campagne lancée par la Ville.*

Peu de personnes se rendent compte que, lorsqu'elles jettent un mégot ou tout autre déchet sur terre, dans les heures ou les jours qui suivent, ce déchet se retrouve dans la mer. Parfois, ce sont leurs propres enfants qui se baignent au milieu.

«Nous avons voulu sensibiliser les Tréportais, mais aussi les touristes sur ce sujet», indique Laurent Jacques. Un pochoir indiquant «ici commence la mer», avec le logo d'un poisson, va donc être apposé juste à côté des 300 avaloirs du réseau pluvial que compte la ville. «C'est une première action, mais nous voulions aller plus loin», assure Laurent Jacques. Les services techniques municipaux se sont alors mobilisés pour trouver une solution afin de capter tous les débris.

«Deux de nos collègues se sont attelés à la tâche, l'un pour réaliser un filet et l'autre pour concevoir la structure qui permet de l'adapter sur chaque exutoire concerné», explique Grégory Aubert, responsable du service voirie. Ce dispositif «fait maison» grâce aux compétences particulières de ces deux agents s'avère très peu coûteux. Il est composé de deux filets de pêche imbriqués l'un dans l'autre (l'un avec des mailles de 50 mm et l'autre destiné à la pêche à la crevette) qui pourront capter des déchets les plus petits



*Mélanie Delgove, adjointe à la voirie, et Grégory Aubert, responsable du service, ont lancé l'opération.*

comme les mégots, aux plus grands comme les bouteilles. Il est complété par un anneau en inox doté d'un système de fixation pour pouvoir être installé et ouvert pour collecter les déchets.

«Tous les exutoires ne vont pas pouvoir être équipés, particulièrement ceux qui se trouvent sous l'eau, car nous ne pourrions pas vider les filets», précise M. Aubert. Une dizaine d'exutoires sera pourvue de ce dispositif. «Le piège s'avère très efficace. Nous devrions pouvoir capter presque la totalité des objets qui s'y trouveront», assure le responsable du service voirie. Il restera à vider les filets à chaque fois que l'on constatera qu'ils sont pleins. Cela permettra d'évaluer, d'un simple coup d'œil, la quantité de débris que chacun aurait dû jeter dans un lieu approprié. À ce sujet et pour rappel, le jet sur la voie publique de tout déchet, du plus petit au plus volumineux, est passible d'une amende de 135 euros.



## Quinze défibrillateurs dans la commune

Lorsqu'un malaise important survient, les premières minutes sont bien souvent décisives. Pour permettre à chacun, formé ou non aux premiers secours, d'intervenir au plus vite et de manière efficace, la Ville du Tréport investit régulièrement dans l'installation de défibrillateurs.

Ce matériel peut être utilisé par chaque témoin d'un malaise. Il suffit de le décrocher de son support et de suivre les instructions, après avoir appelé les secours et en attendant leur arrivée.

15 défibrillateurs sont actuellement disponibles sur la commune. Certains se trouvent en intérieur, comme à l'école Brossolette, au gymnase Célérier ou

au local de l'AST Football, et la plupart sont accessibles directement par le public : Salle Reggiani, Salle polyvalente, au camping municipal, à la poissonnerie municipale, au club de tennis parc Sainte-Croix, à la médiathèque, à l'école LDM, au Forum de l'esplanade, à l'école Bréart. Un autre se trouve dans le véhicule de la police municipale. Enfin, tout récemment, la Ville a installé deux nouveaux défibrillateurs en gare haute et en gare basse du funiculaire, juste en dessous des panneaux lumineux d'information.

L'année prochaine, de nouveaux défibrillateurs seront installés en d'autres lieux de la ville.



# La guerre de 1870 vue du Tréport

*Avec la minutie qui le caractérise, Jérôme Maes a glané de multiples informations sur la guerre de 1870, ses conséquences et l'implication des Tréportais dans ce conflit opposant la France à la Prusse. Il en a tiré un ouvrage qui se dévore comme un roman.*

«L'immense kermesse de l'Exposition Universelle de 1867 est une apothéose, elle symbolise l'apogée du Second Empire : la France prend la tête du mouvement qui transforme le monde ; les grands travaux du préfet Haussmann sont pratiquement totalement réalisés dans Paris, qui peut désormais être présentée comme une ville moderne et magnifique». Ainsi débute le nouvel ouvrage de Jérôme Maes.

## Précis et grand public

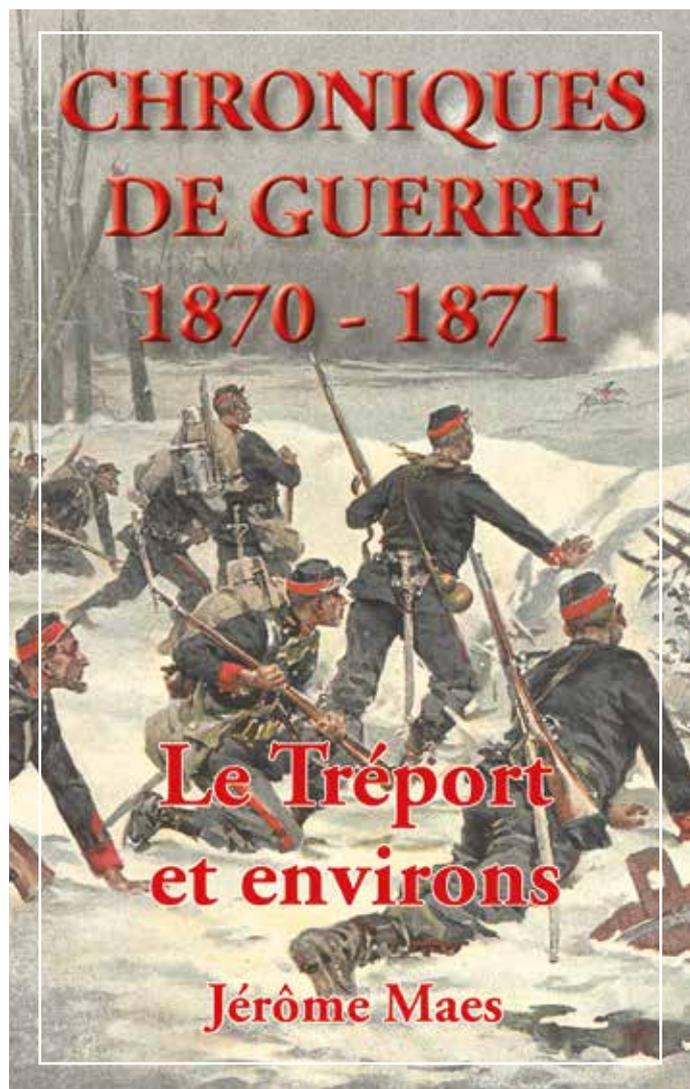
Déjà auteur de «L'œuvre de l'abbé Vincheneux» et d'un livre consacré aux «Médailleurs de Saint-Hélène au Tréport», l'historien local publie aujourd'hui «Chroniques de guerre 1870/1871 Le Tréport et environs». Il n'a pas son pareil pour emmener le lecteur au cœur de l'action dès les premières lignes. Il prouve ainsi qu'il est possible d'écrire pour le grand public sans négliger l'essentiel pour ce type d'ouvrage : la précision des faits historiques.

Durant plusieurs années, au fil de ses recherches sur d'autres thèmes, M. Maes a commencé à glaner des informations sur les faits locaux relevant de la guerre de 1870 qui opposât la France à la Prusse.

Puis, l'édition d'une brochure relatant les échanges épistolaires du soldat Raoul Bisson, Tréportais engagé dans la première guerre mondiale, lui a donné l'idée de travailler sur la guerre de 1870. «J'ai cherché des livres consacrés à ce sujet, avec un éclairage local, et n'ai rien trouvé. Nous allions célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire, c'était l'occasion», assure ce féru d'histoire qui consacre l'essentiel de son temps libre à rechercher des informations, les recouper quand elles ne proviennent pas de documents officiels et à les présenter de manière à ce qu'elles soient accessibles à tous et plaisantes à consulter.

## «L'année terrible» au Tréport

Les anecdotes permettent à chacun de se plonger dans une époque peu connue, bien que peu lointaine. On y découvre les décisions prises par le conseil municipal alors emmené par Alexandre Papin. Cela semble inimaginable aujourd'hui, mais chaque ville ou village devait alors entretenir sa garde nationale. Autant dire que, dans ces conditions, certains soldats étaient bien mieux équipés que d'autres lorsqu'il a fallu répondre à l'appel de mobilisation générale. Dans cet ouvrage sont dévoilées les coulisses locales de cette guerre. Le lecteur y apprend que c'est au cours de l'hiver 1870-1871 que les Tréportais voient arriver les Prussiens. L'occupation va durer quatre longs mois émaillés de



*Fort de 208 pages, l'ouvrage fait l'objet de nombreuses illustrations.*

petites anecdotes et de grands événements. Ce qui fut «L'année terrible» pour le pays ne l'était pas moins pour notre ville. De jeunes Tréportais incorporés dans le 50<sup>e</sup> régiment des gardes Mobiles de la Seine-Inférieure ont courageusement enduré les privations et les misères du siège de Paris; la 9<sup>e</sup> compagnie de la Garde Nationale s'est illustrée au cours de la défense de la citadelle du Havre

Ce livre a bénéficié du soutien financier de la Ville du Tréport. Il sera proposé à la vente au prix de 17 euros très prochainement.

# Le square rénové

*Le square qui jouxte la chapelle Saint-Julien et le monument dédié aux soldats de la guerre de 1870 vient d'être rénové. Bientôt, c'est le monument qui sera restauré avant la mise en lumière de l'ensemble.*



*Le béton est coulé.*



*Des bordures en grès mettent l'ensemble en valeur.*

La rénovation du square situé à proximité de la chapelle Saint-Julien a été réalisée en juin. L'entreprise Gagneraud, de Petit-Quevilly, a été mandatée pour la réalisation de ce chantier. Après le démontage des sols et la pose de bordures en grès, un béton désactivé a été coulé au sol. Deux arbres et quelques arbustes, qui apportaient une humidité importante sur le pignon de la chapelle, ont été ôtés lors

de ce chantier.

Il seront remplacés par des végétaux moins denses placés dans de grandes jardinières. Deux bancs complètent l'ensemble.

D'ici peu, ces travaux seront complétés par la rénovation du monument consacré aux soldats de la guerre de 1870 et l'ensemble du lieu sera mis en valeur à la nuit tombée par un éclairage peu gourmand en

énergie.

Le lieu gagnera ainsi en convivialité et en clarté. De plus, la chapelle qui a fait l'objet de travaux récemment, et son nouveau vitrail, seront mieux mis en valeur grâce à cet aménagement.

Le coût total des travaux (rénovation du square, du monument et mise en lumière) se monte à 74 000 euros hors taxe financés à 30 % par la DSIL, une dotation de l'État.

## Des livres locaux en vente en mairie

*Au fil du temps, la Ville du Tréport a contribué au financement de plusieurs ouvrages. Certains ne sont plus disponibles en librairie. Vous pouvez les trouver en mairie.*

Régulièrement, la Ville du Tréport est sollicitée pour contribuer financièrement à l'édition de livres. Lorsque cela représente un intérêt particulier et que le livre a trait, pour tout ou grande partie, à la cité balnéaire, un avis favorable est souvent donné.

En contrepartie, la Ville devient propriétaire d'un certain nombre d'exemplaires. Certains sont offerts en cadeaux lors de cérémonies et les autres sont disponibles à la vente pour toutes les personnes qui portent un intérêt au Tréport.

Sont ainsi actuellement disponibles en mairie :

- «Histoire du Tréport» 8 euros
- «L'abbaye Saint-Michel du Tréport, 1000 ans d'histoire» 12 euros
- «Le Tréport et ses gens de mer aux XVIIe et XVIIIe siècles» 29 euros
- «Le Tréport : 1914-1918» 23 euros
- «Les rues du Tréport» 15 euros
- «L'œuvre de l'abbé Vincheneux au Tréport» 20 euros
- «Le périple du Saluto» 14,50 euros
- «Raoul Bisson, du Tréport à la bataille

de la Marne» 2 euros

- «Le destinataire n'a pu être atteint» 15 euros
- «Envers d'enfance» 7 euros
- «Confidences du céramique» 19,50 euros
- «La Côte d'Albâtre, le Pays de Caux» guide de randonnées 10 euros
- «Les escaliers ne parlent pas» 9 euros
- «De la verrerie Desjonquères à Saint-Gobain-Desjonquères» 8,50 euros
- «Le Tréport», photos par Alain Auzou 15 euros.
- «Le Tréport, Bains de mer des Parisiens» par Hubert Devismes 26 euros.

# Une saison estivale animée

La commission culturelle municipale a concocté pour cet été un programme éclectique. Chacun y trouvera des animations à son goût.

**10 juillet à 21 h** (sur la plage derrière le chapiteau) : Le Summer Teen's Break, la tournée en partenariat avec Fun Radio, fait étape au Tréport avec son célèbre Combi aménagé.

**13 juillet à 21 h 45** : la retraite au flambeau partira du Forum de la plage et sera emmenée par un orchestre de percussions brésiliennes. Les participants se dirigeront jusque sur le quai pour assister au feu d'artifice tiré à 23 h dans l'avant-port en partenariat avec la Ville de Mers-les-Bains.

**17 juillet à 21 h** au Forum de la plage : The movie swing show, un grand quizz musical et cinématographique vous sera proposé par un animateur et des musiciens.

**24 juillet à 17 h et 21 h** au Forum de la plage : la Compagnie des Frères Georges vous présente son spectacle Vélotonome, du nom d'un engin hybride entre le cousteau-suisse et le camping-car.

**30 juillet à 21 h** : c'est sur la place de la Batterie que le public est attendu pour le grand concert de l'été «Back to 80's» avec un groupe qui vous replongera dans l'ambiance de cette époque. Ce concert est proposé en partenariat avec le Casino Joa du Tréport.

**31 juillet à 21 h** : Soul-Trip, groupe de soul-pop franco-britannique vous attend

au Forum de la plage. Les quatre musiciens aux parcours musicaux très variés vous emmèneront dans un univers riche.

**7 août à 21 h** : Twist et ambiance Yéyé avec le groupe Monokini qui a déjà fait ses preuves sur les scènes tréportaises. Les cinq compères vous attendent au Forum de la plage.

**14 août à 17 h et 21 h** : «On peut conter sur nous» avec la compagnie Art Tout Chaud qui revisite librement Le Petit Poucet et le Petit Chaperon Rouge au Forum de la plage. À 22H45 sera tiré le feu d'artifice au pied de la falaise.

**21 août à 21 h** : Elle aux vents et lui aux cordes, le duo Ladislava interprète des rythmes tziganes au Forum de la plage.

L'accès à toutes ces animations est ouvert à tous et gratuit.



Le grand concert de l'été le 30 juillet.



Les feux d'artifice sont programmés les 13 juillet et 14 août.

### Des expositions et des guinguettes

Quatre artistes vont se succéder au Forum pour présenter leur travail. Ces expositions sont ouvertes tous les jours de 15 h à 19 h.

**Florence Lejeune**, passionnée de peinture, s'inspire de la côte normande à travers ses œuvres qu'elle présentera du 3 au 18 juillet.

**Laurence Kerhornou dite Elkaee**, exposera son travail pictural stratifié à travers lequel elle joue sur le sens de l'image du 20 juillet au 1er août.

**Lucien Mélou**, artiste peintre, vous convie à un voyage poétique à l'intérieur de l'œuvre comme à l'intérieur de soi-même du 3 au 15 août.

**Mounia Eksani et Samer DTC**, l'une photographe et l'autre graffeur, s'associent pour une exposition du 17 au 29 août.

Les amateurs de guinguette apprendront avec joie que les accordéonistes seront de retour le mardi et le jeudi de 16 h à 18 h 30 sur la scène couverte du Forum de la plage. Un festival de l'accordéon clôturera cette session le 24 août à partir de 14h30. Les guinguettes et ce festival sont programmés sous réserve de l'accord de la Préfecture.



Vélotonome le 24 juillet

# Onze logements inaugurés

*Le bailleur social Sodineuf vient d'inaugurer onze nouveaux logements individuels à quelques pas de la gendarmerie.*

Le «Clos des Bleuets», ainsi nommé en hommage aux soldats de la première guerre mondiale, a été inauguré au tout début du mois de juillet par Sodineuf. Les onze nouveaux logements individuels, tous dotés d'un jardin d'une terrasse et d'un garage, viennent rejoindre un parc déjà fort de 390 appartements ou maisons que possède ce bailleur social au Tréport. «Nous avons ici 4 logements de 3 pièces, 6 de 4 pièces et un logement de type 5. Tous sont dotés de belles pièces de vie et bénéficient d'une isolation performante qui minimisera les dépenses de chauffage», indiquait Valérie Bertrand, directrice territoriale, quelques instants après avoir coupé le ruban tricolore.



*Les logements ont été inaugurés en présence des locataires.*

L'aboutissement de ce projet et les sourires affichés par les locataires qui occupent ces lieux depuis quelques semaines réjouissaient Laurent Jacques. «C'est d'autant mieux que ces logements correspondent en tout point aux attentes de nos populations : ils sont modernes, individuels et chacun a son jardin», assurait-il avant de noter que la commune, mais aussi bien d'autres, vont se heurter prochainement à une difficulté : les quotas de logements sociaux. «Ils sont fixés par le département pour chaque communauté de communes.

Pour la CCVS, il est de 127 logements pour six ans. C'est bien inférieur à nos besoins et à nos projets, mais vous pouvez compter sur moi pour défendre ce sujet auprès des instances départementales».

Sébastien Jumel abondait en ce sens. Le Député assurait être «convaincu que les gens modestes ne demandent pas la lune. Ils veulent un logement correct avec un petit jardin, un travail correctement rémunéré, la possibilité de se soigner et une école

de qualité pour leurs enfants. Tant que le gouvernement ne comprendra pas cela, ça ne pourra pas aller». Il défendait lui aussi les projets de construction des bailleurs sociaux «dans les petites villes et les communes rurales, ce qui permet de conserver les familles sur place. De plus, ces constructions favorisent l'emploi». En effet, l'intégralité des travaux liés à ce lotissement a été confiée à des entreprises basées en Seine-Maritime et dans la Somme. Le coût total du projet se monte à 1 677 000 euros.

## Marché nocturne et quai piéton

Le marché nocturne du jeudi est de retour depuis le 1<sup>er</sup> juillet et on le retrouvera chaque semaine de 17 h à 22 h jusqu'au 26 août inclus rue Gambetta et rue du Commerce. Pour cette nouvelle saison, l'accent a été mis sur les produits locaux et les métiers de bouche.

Les amateurs de marché seront ravis d'apprendre que le quai piéton du mardi est reconduit. Tous les commerçants ambulants s'installent sur le quai François 1<sup>er</sup> (déviation par le parking de la poissonnerie). À l'heure du déjeuner, les métiers de bouche replient leurs étals. Ce marché est ouvert chaque mardi toute la journée jusqu'au 31 août. Le traditionnel marché du samedi matin est également proposé place de la Poissonnerie.



*Pour rappel, le port du masque est obligatoire sur tous les marchés.*

# On prépare la rentrée à l'école de musique

*Les professeurs de l'école de musique et de danse Paul Paray ont hâte de retrouver leurs élèves à la rentrée. Ces derniers sont attendus pour les inscriptions dès le 6 septembre.*

Créée en 1989, l'école de musique accueille actuellement 175 élèves de tous âges et de tous niveaux.

En plus de son rôle éducateur, elle associe le loisir et la détente à une formation solide de musicien amateur. Tout au long de l'année, des concerts sont offerts par les élèves de l'école dans différents lieux de la ville où ils ont le plaisir de vous faire découvrir leurs progrès.

Cette école municipale a pour priorité le bien-être de l'enfant. Nous les accueillons à partir de 4 ans au jardin musical et à partir de 6 ans pour l'apprentissage d'un instrument et du solfège.

N'hésitez donc pas, chers parents, dès la rentrée de septembre, à venir pousser les portes de notre école afin que vos enfants puissent faire leurs premiers pas dans le monde de la musique.

Si vous êtes adulte, que vous soyez novice en musique ou que vous disposiez déjà de bases plus ou moins solides dans la pratique d'un instrument, nous vous accueillerons également avec plaisir.



*On s'initie à la danse dans une bonne humeur communicative.*

Il est possible d'apprendre la flûte traversière (avec Patricia Davergne), la clarinette (Dominique Saumont), le saxophone (Christophe Daffniet), la trompette (Philippe Lottin), le trombone et le tuba (Nicolas Menpiot), l'accordéon (Mickaël Dubois), le piano (Pascale Dumazet), la guitare classique et électrique (Romain Boulard), le violon

(Isabelle Dumesnil), le violoncelle et la guitare basse (Guillaume Pruvost), les percussions (Didier Padé), la technique vocale (Muriel Salé).

Des cours de danse sont aussi proposés (par Mélanie Buet).

Un jardin musical et des cours collectifs de solfège sont au programme, de même que des ensembles de musique de chambre, vents et cordes et un atelier de musiques actuelles (ce dernier est ouvert également à celles et ceux qui ne fréquentent pas l'école de musique).

Les inscriptions à l'école de musique seront enregistrées à l'école, rue Alexandre Papin :

- lundi 6 septembre de 17 h à 19 h
- mardi 7 septembre de 17 h à 19 h
- mercredi 8 septembre de 17 h à 19 h
- jeudi 9 septembre de 17 h à 19 h

Vendredi 10 septembre à 18 h 30 aura lieu la réunion avec les différents professeurs d'instruments pour fixer les jours et horaires de cours des élèves inscrits au préalable.

Reprise des cours le lundi 13 septembre.



*Des cours, particuliers ou collectifs, sont dispensés dans cette école.*

# Le démarchage à domicile encadré

*Pour réduire le démarchage à domicile frauduleux, la Ville du Tréport a pris un arrêté municipal qui impose aux démarcheurs de se faire connaître.*

Les démarcheurs à domicile, qu'ils soient sérieux ou qu'ils soient animés de mauvaises intentions, sont parfois nombreux. Pour encadrer leur pratique, la Ville du Tréport a pris un arrêté municipal imposant aux démarcheurs de se présenter en mairie pour se faire connaître. Leur identité est ainsi relevée.

Si un démarcheur frappe à votre porte, il doit désormais être en mesure de vous présenter une fiche attestant de son enregistrement auprès de nos services. Si ce n'est pas le cas, vous êtes invités à l'éconduire et à l'inviter à passer par la mairie. Attention : le fait qu'une entreprise se présente en mairie ne signifie pas que cette dernière la recommande auprès de ses administrés. La Ville ne recommande jamais une société auprès de ses habitants. Il ap-

partient à ces derniers de décider, ou non, d'ouvrir leur porte.

Au moindre doute, n'hésitez pas à appeler le standard de la mairie au 02 35 50 55 20 pour savoir si l'entreprise est bien enregistrée.

Si vous pensez que les démarcheurs sont animés de mauvaises intentions, vous êtes invités à noter leur signalement et, éventuellement, le type de véhicule à bord duquel ils se déplacent. Vous pourrez ensuite appeler la police municipale (02 35 50 55 34) qui pourra ainsi aller à leur rencontre plus facilement pour vérification.

---

---

## Élus communistes et républicains

Le 27 juin, les Tréportais qui se sont déplacés pour voter aux élections Départementales (et ils étaient hélas trop peu nombreux) ont été 78 % à nous accorder leurs suffrages, à Valérie Garraud et moi-même. Je les en remercie.

L'année dernière, 73 % des votants avaient déjà fait confiance à notre alliance de Gauche aux élections municipales. Ces scores nous confortent dans l'idée que nous sommes sur la bonne voie ; que la mise en œuvre de nos projets reçoit l'assentiment d'une nette majorité de nos habitants.

Bien sûr, tout n'est pas parfait et, surtout, il reste beaucoup à faire. Des projets seront encore mis en œuvre à la rentrée. Le Tréport se modernise. Notre cité doit continuer à se montrer attractive et à favoriser le bien-vivre ensemble pour tous ses habitants.

Nous vous souhaitons un bel été et vous encourageons à découvrir les animations programmées ces deux prochains mois. Elles sont faites pour vous.

Laurent Jacques, pour le groupe

---

---

## Élus socialistes et républicains

Madame, Monsieur,

Les projets communaux et intercommunaux s'imbriquent de plus en plus. C'est logique : nos habitants n'arrêtent pas leurs activités, professionnelles ou familiales, aux limites de notre commune. Ainsi nous soutenons sans réserve la prise de compétence « Mobilité » par la communauté de communes. Celle-ci devrait à terme apporter des réponses adaptées au besoin de mobilité du territoire en complément de celles qui existent déjà :

- Développer efficacement les liaisons ferroviaires à partir du Tréport,
- Conforter la ligne régulière de bus entre nos trois villes et les lignes extérieures,
- Optimiser les offres de transport à la demande et les transports solidaires,
- Développer les itinéraires vélos en soutenant les mobilités douces,
- Aménager les équipements facilitant l'auto-partage et le covoiturage.

Notre groupe avec la majorité municipale s'implique pleinement dans ce projet « Mobilité » car au-delà d'une solidarité, il s'agit de rendre un jour ou l'autre service à tous.

Jean-Jacques Louvel, pour le groupe

---

---

## Le Tréport d'abord

Le sens du dialogue ?

Ces derniers mois plusieurs événements ont mis à jour la difficulté d'échanger avec le maillon fort de la municipalité. Pour preuve, une employée municipale partant à la retraite n'a pas été autorisée à organiser son pot suite à un différent. Il y a quelques semaines, une adjointe a été relevée de ses attributions suite à un désaccord. Lors de l'assemblée générale du club de football du Tréport, le président démissionnaire a relevé la difficulté d'échanger. N'oublions pas que chacun d'eux a apporté sa pierre à l'édifice.

Le jeu de la démocratie implique les désaccords néanmoins il nous semble possible de s'écouter les uns et les autres. Faire preuve d'autorité n'est pas à remettre en cause mais accepter les différents points de vue serait faire preuve d'ouverture. Les idées sont bonnes à prendre quand elles sont argumentées et au service de la collectivité.

Nous sortons d'une période difficile alors n'oublions pas de les remercier.

Bonnes vacances à vous tous

Le Tréport d'Abord

# *La première fête du sport*

*Le forum des associations, organisé depuis de longues années à la rentrée à la salle Reggiani a cédé la place cette année à une fête du sport organisée en plein air au tout début de l'été. Les bénévoles se sont investis et les Tréportais en ont profité pour aller à leur rencontre.*



*Une démonstration d'escrime.*



*L'AST Full Contact toujours présente.*



*Des participants sous un ciel menaçant.*



*Des enfants ont découvert la piste de BMX.*



*La découverte du judo avec l'AST.*



*L'UMIS travaille à l'inclusion des personnes handicapées.*